

Règlement Intérieur

Championnat jeunes de Seine et marne d'échecs U8, U10, U12, U14 et U16

Organisé par le club d'échecs La Tour Noire de Meaux

Article 1 : Organisation

Le Club d'échecs La Tour Noire de Meaux , représenté par Gil MOREIRA, organise au nom du comité Seine et Marnais du Jeu d'Echecs (CSMJÉ) le championnat jeunes U8, U10, U12, U14 et U16 de Seine et Marne le dimanche 23 novembre 2025. L'évènement aura lieu au gymnase Albert Camus, 7 rue Albert Camus, 77100, Meaux.

Les 6 tournois U8, U10, U12, U14 et U16 ainsi que celui des accompagnatures incluant les cadets et juniors sont réservés aux joueurs et joueuses licenciés A dans un club de Seine et Marne au début du tournoi. Pour rappel, la licence A sera obligatoire pour participer au championnat de la Ligue d'Ile de France.

Article 2 : Règles du jeu

Les règles du jeu sont celles de la FIDE et de la FFE adoptées lors du 93ème Congrès de la FIDE à Chennai (Inde), applicables depuis le 1er janvier 2023.

Article 3 : Homologations et Appariements

Les tournois du championnat de Seine et Marne U8, U10, U12, U14 et U16 sont homologués FIDE sous les numéros respectivement 68545, 68546, 68547, 68548, 68549 et 68556. Ils seront pris en compte pour le classement FIDE Rapide de décembre 2025.

Ils se jouent en 7 rondes.

Les appariements informatisés (programme Papi v3.3.8) se font au système suisse.

Article 4 : Cadence

La cadence est de 15 minutes + 10 secondes par coup pour toute la partie

Article 5 : Inscription

L'inscription est de 12.00€ et majorée à 14€ à compté du 17/11/2025. Pas d'inscription le jour même. Seul les joueurs U8, U10, U12, U14 et U16 inscrits dans un club de Seine-et-Marne titulaires d'une licence A peuvent s'inscrire.

Le tournoi des accompagnateurs est ouvert à tous les adultes licenciés sauf aux jeunes devant être licenciés A (Cadets & Juniors) dans un club de Seine et Marne.

Article 6 : Accueil, pointage, horaires des rondes

A titre indicatif les horaires sont les suivants :

8h30- 9h45 : accueil et pointage	10h00- 10h50 : R1
10h55-11h45 : R2	11h50-12h40 : R3
12h40-13h40 : Pause repas	13h45-14h35 : R4
14h45-15h35 : R5	15h45-16h35 : R6
16h50-17h40 : R7	17h55 : Remise des récompenses

Article 7 : Procédure d'appel

Face à une décision de l'arbitre au cours du jeu, un joueur ne peut qu'obtempérer. Il doit, s'il le souhaite, faire appel oral dès l'incident et continuer la partie, puis à l'issue de cette partie rédiger par écrit son rapport de plainte et l'adresser aussitôt à la Commission d'appel fédérale.

Article 8 : Classement et récompenses

Le classement final est établi suivant le nombre de points de partie.

En cas d'égalité, les départages s'appliquent dans l'ordre : le Buchholz tronqué, le Buchholz, puis la Performance. Le classement qualificatif est attribué selon la place sur la grille américaine finale (pas de départage sur l'échiquier).

Récompenses : coupe pour les 3 premiers du tournoi dans chaque catégorie mixte et féminine. A l'issue du tournoi et avant la remise des récompenses une joueuse peut choisir sa catégorie mixte ou féminine, les récompenses ne sont pas cumulables.

Article 9 : Qualification au championnat régional

Pour être qualifié au championnat régional, les joueurs et joueuses devront réaliser au minimum 4 points. En cas d'effectifs insuffisants pour chaque sexe, les 6 premiers plus les éventuels ex-aequo seront qualifiés. En tout état de cause, le compétiteur doit à minima marquer 1 point sur l'échiquier. Un point d'exempt ne compte pas dans ce cas de figure. Les quotas Seine et Marnais sont les suivants : U8 = 10 places, U10 = 12 places, U12 = 12 places, U14 = 10 places, U16 = 8 places. Voir tableaux annexe.

Article 10 : Arbitrage

L'arbitre principal des 3 tournois U8, U10 et U12 est Huong Beley - Arbitre Fédéral Open 2. L'arbitre principal des 3 tournois U14, U16 et accompagnateurs est Jocelyn Azzegag- arbitre Fédéral Elite 1.

Article 11 : Comportement des joueurs

Les téléphones ainsi que tout autre moyen électronique doivent être rangés, en position éteinte. A défaut, l'arbitre peut déclarer la perte de la partie.

Toutefois, la prise de photos peut être autorisée à titre exceptionnel ; toute personne désirant prendre des photos pendant le tournoi devra obtenir l'autorisation de l'arbitre principal du tournoi.

Il est strictement interdit d'utiliser un logiciel d'échecs pendant les parties dans l'enceinte du tournoi (zone de jeu, coursives, toilettes, buvette). Cette obligation est valable aussi bien pour les joueurs que pour les accompagnateurs et spectateurs sous peine d'exclusion du tournoi.

Analyses et blitz sont interdits dans la zone de jeu.

Il est également interdit de fumer ou de vapoter dans l'enceinte du bâtiment.

Pendant la partie, un joueur ne peut quitter l'aire de jeu (salle de jeu, toilettes, buvette) sans la permission de l'arbitre. De même, un joueur au trait n'est pas autorisé à quitter la salle de jeu. Il est aussi formellement interdit d'aller dans la salle d'analyse durant sa partie. Il faut également éviter toute discussion et lecture suspecte.

Au début de la partie, les joueurs vérifient la position des pièces, l'affichage des pendules et l'attribution des couleurs

Tout manquement à la « Charte du Joueur d'Echecs » peut être sanctionné par l'arbitre.

Article 12 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur ou le conducteur des blancs en cas de nullité, annonce le résultat à la table d'arbitrage. Les joueurs rangent les pièces sur l'échiquier.

A l'issue de la dernière ronde, le vainqueur de la partie ou le joueur ayant les Blancs en cas de partie nulle, doit également rapporter la pendule à l'organisation.

Article 13 : Forfait

Un joueur est considéré forfait pour la ronde s'il ne s'est pas présenté dans la salle de jeu dans un délai de 15 minutes après le début de la ronde.

Si un deuxième forfait est constaté dans le tournoi, le joueur sera exclu du tournoi.

Article 14

L'inscription au « championnat de Seine et Marne jeunes U8, U10, U12, U14 et U16 » et du tournoi des accompagnateurs implique l'acceptation :

- du présent Règlement Intérieur
- de la charte du joueur d'Echecs (affichée dans la salle)

L'organisateur

Gil MOREIRA

Représentant de La Tour Noire de Meaux

Les arbitres

Huong BELEY

Jocelyn AZZEGAG

Règlement Intérieur

Championnat jeunes de Seine et marne d'échecs U8, U10, U12, U14 et U16

Organisé par le club d'échecs La Tour Noire de Meaux

Annexe 1

Conditions et quotas :

<https://idf-echecs.fr/wp-content/uploads/2025/10/Presentation-cycle-qualifs-Jeunes-et-reglement-IDF-Jeunes-2025-2026.pdf>

Règlements championnats :

https://www.echecs.asso.fr/Actus/14689/J01_2025_26_Championnat_de_France_Jeunes.pdf

https://idf-echecs.fr/wp-content/uploads/2025/10/Championnat-IDFJeunes_2025-2026.pdf

- Augmentation du nombre total de places disponibles par catégorie pour le Championnat IDF :

Catégorie	2024-2025		2025-2026	Variation
U16	100	➡	110	+10 places
U14	140	➡	150	+10 places
U12	140	➡	170	+30 places
U10	140	➡	170	+30 places
U8	100	➡	130	+30 places

- Répartition des places entre les départements selon les licences A par catégorie :

Saison 2025-2026							Variation 2025-2026 vs 2024-2025						
Dpt	U8	U10	U12	U14	U16	Total	Dpt	U8	U10	U12	U14	U16	Total
75	14	27	23	24	20	108	75	-2	+11	+5	-2	-2	10
77	10	12	12	10	8	52	77	+2	+4	+4	+0	+1	11
78	25	24	18	21	14	102	78	+16	+5	+0	+0	+1	22
91	1	9	8	11	9	38	91	-5	+1	-3	+2	+1	-4
92	19	37	36	26	20	138	92	+1	+3	+10	+0	-2	12
93	24	25	24	19	10	102	93	+5	+4	+3	-1	+2	13
94	30	23	28	20	15	116	94	+16	+5	+11	+5	+4	41
95	7	13	21	19	14	74	95	-3	-3	+0	+6	+5	5
Total	130	170	170	150	110	730	Total	30	30	30	10	10	110